



Assemblée Générale Ordinaire 2017

- Compte rendu -

Assemblée Générale Ordinaire
07 / 10 / 2017

Fédération Française de Mah-Jong



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07/10/2017

Varangéville, le 07 octobre 2017.

Le 07 octobre 2017 à 22h30 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Mah-Jong (FFMJ), association loi 1901, pour la saison couvrant la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.

Sur convocation (par e-mail) du président de la FFMJ en date du 05/09/2017, les membres de l'association se sont réunis à la suite de la 1^{ère} journée du tournoi organisé par le club Nemausos 54, Espace Prieure - rue Jean Jaures - 54110 Varangéville.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Olivier BOIVIN en sa qualité de président de la FFMJ.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--|--------|------------------------|
| 1. Liste des participants | | (~ 5 min) |
| 2. Bilan moral 2016-2017 | (vote) | (~ 10 min) |
| 3. Bilan financier 2106-2017 | (vote) | (~ 10 min) |
| 4. Projets 2017-2018 – présentés par chacun des responsables | | (~ 60 min : 6x 10 min) |
| 5. Budget prévisionnel 2017-2018 | (vote) | (~ 15 min) |
| 6. Résultat et discussion autour du sondage M.I.L. | | (~ 20 min) |

Décompte des présents

Cette année encore, nous avons mis en place une connexion Skype pour toutes les personnes ne pouvant être physiquement présentes. Merci à tous ceux qui ont participé à cette A.G.

PRESENCE DU COMITE DIRECTEUR

| Nom | Licence | Poste | Présence (*) |
|--------------|----------|---|--------------|
| O. Boivin | 04040010 | Président | P |
| F. Petit | 04040189 | Vice-Président | A |
| D. Jourdain | 04030062 | Trésorier | P |
| J-L. Barbet | 04030074 | Secrétaire | P |
| C. Rak | 04090026 | Pôle Compétitions | P |
| S. Picard | 04990071 | Pôle Salon | A |
| L. Claudel | 04130025 | Pôle Communication Pôle Informatique | P |
| S-H. Gutsche | 04130004 | Pôle Arbitrage | P |

(*) P : Présent physiquement
S : Présent via Skype
A : Absent

Rappel : les membres de droit sont les adhérents aux clubs affiliés à la FFMJ, représentés par leur Président de Club. En cas de vote, chaque président de club possède donc une voix par adhérent de son club (licence à jour de cotisation au 31 août 2017). Les adhérents à titre individuel n'ont pas le droit de vote.

Participe à titre individuel, par Skype, Maxime THUISSARD pour le Club Vent d'Ouest. N'étant pas licencié il n'a pas de pouvoir de vote.

Assemblée Générale Ordinaire 2017

- Compte rendu -

PRESENCE DES PRESIDENTS DE CLUB

| Club | Président | Présence (*) | Nb adhérents | Nb voix représentées | % de voix |
|---|---------------------|--------------|--------------|----------------------|---------------|
| 0401 – Dragon Rouge | F. Brones | | 22 | | |
| 0403 – Mahjong Spirit | P. Yeung Let Cheong | | 13 | | |
| 0404 – Magic Mahjong Social Pung | M. Pfeiffer | P | 44 | 44 | 7.6 % |
| 0406 – Panthères Club | M. Barratault | P | 43 | 43 | 7.4 % |
| 0408 – Les 4 Fantastiques | H. Boidin | | 3 | | |
| 0409 – Fleur d'Orchidée | C. Aguerre | P | 47 | 47 | 8.1 % |
| 0410 – ATSCAF | M-L. Girdary | | 5 | | |
| 0412 – Blue Frog Mah-Jong Club | S. Fertey | S | 38 | 38 | 6.6 % |
| 0413 – Vent d'Est | L. Claudel | R | 65 | 65 | 11.2 % |
| 0414 – West Castle | C. Geffraud | R | 21 | 21 | 3.6 % |
| 0415 – Les Dragons d'Auvergne | L. Brun | | 14 | | |
| 0416 – Tri-Nitro-Tiles | O. Cao | R | 21 | 21 | 3.6 % |
| 0417 – Marne Mahjong Club de Fagnières | B. Bergault | | 15 | | |
| 0418 – Mahjong Imperial | J. Hedon | | 16 | | |
| 0419 – Mahjong Touraine | L. Daix | R | 13 | 13 | 2.2 % |
| 0421 – Mah-jong En Seine | B. Verkest | R | 19 | 19 | 3.3 % |
| 0422 – Nanikiru | J. Larrey | | 0 | | |
| 0423 – Tiin Azur | Y. Betemps | | 13 | | |
| 0424 – Free Dragons | S. Valognes | P | 29 | 29 | 5.0 % |
| 0426 – Lucky Bambou Mahjong Club 74 | F. Ye Maroud | | 11 | | |
| 0428 – Nemausos54 | D. Jourdain | R | 14 | 14 | 2.4 % |
| 0429 – Mahjong Club du Rhône | F. Petit | R | 19 | 19 | 3.3 % |
| 0430 – Furiten Ya ! | A. Azoulai | R | 3 | 3 | 0.5 % |
| 0431 – Breizh Mahjong | A. Maolet | S | 27 | 27 | 4.7 % |
| 0432 – Chuuren Potos Marseille | S. Picard | R | 14 | 14 | 2.0 % |
| 0433 – Prendre Le Temps De | B. Jonas | | 3 | | |
| 0434 – AMA | A. Saint-Charles | | 20 | | |
| 0435 – Dragons d'Enoshima | C. Vincent | | 13 | | |
| 0436 – Vent d'Ouest | Q. Pallut | | 0 | | |
| 0437 – AJTL | N. Coulon | | 0 | | |
| 0438 – Dragon Blanc | C. Mangin | | 0 | | |
| 0439 – APRAL | J-M. Ines | | 8 | | |
| 0440 - Ecole du Dragon de Jade | J. Huyet | R | 8 | 8 | 1.4% |
| Sous-Total licenciés (Hors licences individuelles) | | 16 | 581 | 425 | 73.1 % |
| Licences individuelles | | | 11 | | |
| Total licenciés | | | 592 | | |

(*) P : Présent physiquement
 S : Présent via Skype
 R : Représenté
 A : Absent (et non représenté)

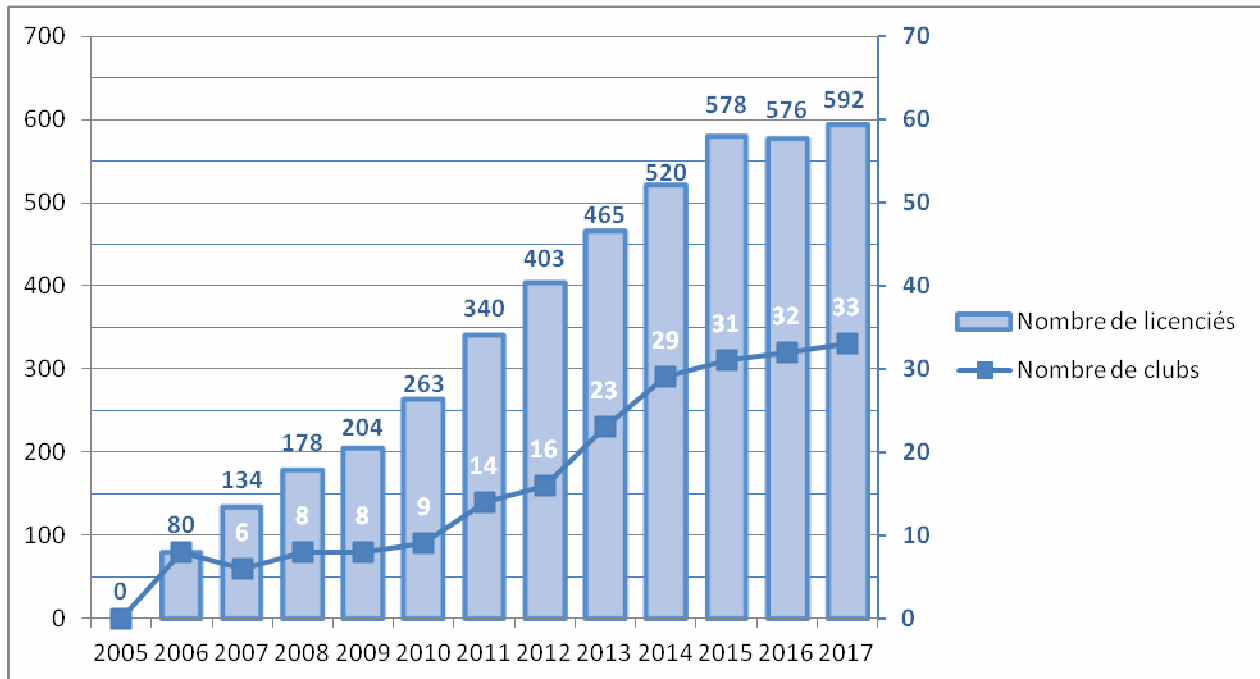
Sur les 33 clubs affiliés à la FFMJ, 16 étaient présents ou représentés.
 Pour un total de 425 licenciés représentés (sur 581, hors licences individuelles), soit plus de 70% des licenciés aux clubs de la FFMJ. Le quorum de 291 votants étant atteint l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Assemblée Générale Ordinaire 2017

- Compte rendu -

Le nombre total de licenciés représentés étant de 425, chaque vote nécessite la majorité simple, soit 213 voix, pour être adoptée.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS A LA FFMJ PAR RAPPORT AUX SAISONS PRECEDENTES



Bilan moral du président

La saison 2016-2017 est déjà terminée depuis quelques semaines, sur un bilan positif :

- un nouveau club, le 33^{ème}, nous a rejoint en début de saison, et nous enregistrons un nouveau record de licenciés : 592. Espérons que la barre des 600 adhérents soit largement dépassée la saison qui arrive.
- 2 championnats d'Europe ont eu lieu cette saison, 1 RCR et 1 MCR, et nous a donné l'occasion d'avoir (enfin !) le 1^{er} Champion d'Europe français : Matthieu Pfeiffer (MMSP), bravo à lui.
- notre responsable de la commission compétition, Cyrille Rak (FDO), succède à André Balagourou (MI) et devient champion de France MCR 2016 et Zeyu Sun (TNT) succède à Anthony Ea (MMSP) et devient le champion de France RCR 2017.
- 8 tournois internationaux ont été organisés en France cette saison, rassemblant 528 joueurs en provenance des 4 coins du globe.
- grâce aux efforts de Laurent Claudel, notre site web a fait peau neuve de belle manière, plus contemporaine et compatible avec les nouveaux moyens de navigation mobiles.
- la commission « Salons » a assuré la présence de la FFMJ dans de nombreux salons.

Cette saison marque la moitié du mandat pour lequel le Comité Directeur a été élu. Après avoir pris ses marques cette saison, les projets initiés ont commencé à voir le jour, et certains autres se concrétiseront sur la saison 2017-2018. Je tiens à remercier tous les membres du comité directeur, ainsi que les volontaires ayant pris part au travail de certaines commissions, pour leur implication et leur travail.

J'en profite pour rappeler, encore une fois, que la FFMJ c'est l'ensemble des adhérents des clubs affiliés. Chacun doit s'investir dans la vie de la fédération en apportant ses compétences pour faire avancer les projets des commissions. Les responsables élus au comité directeur pour assurer l'organisation de leurs commissions ne peuvent pas assumer seuls toutes les charges de tous les projets !

Merci donc aux présidents des clubs affiliés de relayer cet appel aux bonnes volontés, car vous allez le voir en parcourant ce document, les projets ne manquent pas !

Continuons, tous ensemble, à faire progresser le développement du mah-jong en France !

Olivier Boivin, président de la Fédération Française de Mah-Jong.
Octobre 2017.

Tous les présidents ont approuvé le bilan, soit à l'unanimité.

La majorité simple de 213 voix étant acquise le bilan moral 2016-2017 est validé.

Compte-rendu d'activités 2016-2017 des différentes commissions

RAPPORT DE LA COMMISSION INFORMATIQUE – RESPONSABLE : LAURENT CLAUDEL

Site web et hébergement 1&1.

Le coût de l'hébergement par la plateforme s'est envolé depuis mai 2016 en raison d'un surcoût de maintenance du site dans un langage PHP ancienne version.

Les frais annuels sont passés de 70 € à 150 €.

Le surcoût n'est pas exorbitant mais l'obsolescence du site tel qu'il était obligeait de toutes les façons à une mise à jour d'ampleur, sous peine de le voir un jour ne plus fonctionner du tout.

Le problème étant la récupération au maximum des données et historiques depuis 2004, la migration de l'ancien CMS Joomla pour une version actuelle aurait été hasardeuse, payante, et sans garantie de maintien du site.

L'option retenue est celle d'une refonte totale du site Web, séparant les parties relativement « fixes » de ce qui peut être publié sous forme d'articles (tournois, salons...). L'avantage d'un site totalement scripté est une moindre dépendance de l'évolutivité des CMS comme Joomla ou Wordpress.

L'inconvénient est la nécessité d'une connaissance minimale en informatique et en programmation.

Ce choix étant fait, le travail de réécriture du site a été entamé en mai 2017.

C'est un travail fastidieux de codage, c'est un domaine dans lequel le copier-coller ne fonctionne hélas pas vraiment.

Pour l'heure, donc, la migration vers un support de PHP 7 est prévue à l'automne, afin de laisser suffisamment de temps pour récupérer les articles pertinents de la période 2004-2016, ainsi que les photos.

Un incident de perte de mot de passe a rendu inopérant le site pendant quelques heures au mois de juin : plutôt que de laisser une page d'erreur 404, il a été décidé de mettre en ligne le site 2.0 bien que non encore achevé. Le lancement officiel dans sa version « finalisée » est prévu pour l'automne 2017, et je l'espère pour l'AG.

Ce mot de passe a été finalement récupéré et nous permet actuellement la récupération de ces données historiques.

| POSTES | Engagement sur 2016/2017 | |
|--|--------------------------|--------------|
| | Crédit | Débit |
| Budget 2016-2017 | | |
| Site web et hébergement 1&1 | | 148 € |
| TOTAL Budget 2016-2017 | 0 € | 148 € |
| Résultat pour la saison 2016-2017 | -148 € | |

RAPPORT DE LA COMMISSION SALONS – RESPONSABLE : SIMON PICARD

Présence de la FFMJ dans les différents événements

La FFMJ a été présente dans des conditions satisfaisantes sur les grands rendez-vous habituels : Japan Expo, festival international du jeu de Cannes, Japan Expo Sud, Paris est ludique. Une deuxième participation au festival international ludique de Parthenay, deuxième festival de jeux français en nombre de visiteurs, va nous permettre d'ajouter cet événement à notre liste de participations régulière. Un soutien financier au Salon du Jeu et du Jouet à UGINE (club Lucky Bambou) vient compléter les actions directement entreprises par le pôle Salons. Ensuite quelques échanges informels avec des clubs participant à des événements, pour des conseils ou des mises en relations (Musée Guimet, Festival des jeux de Chantilly), ainsi que des propositions de participations qui n'ont pas abouti.

Globalement c'était donc une bonne année. Quelques couacs mineurs dans l'organisation des gros salons mais rien de vraiment problématique.

Du côté des événements plus petits, je regrette qu'il n'y en ait pas eu plus car ces événements touchent un public local plus susceptible d'aller s'inscrire dans un club. Ça ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé (on peut voir sur les pages facebook des différents clubs qu'il y a souvent des animations mah-jong), mais que les clubs n'ont pas souhaité passer par le pôle Salons. Le bon côté, c'est qu'ils arrivent à se débrouiller tous seuls, le moins bon c'est que ça rend difficile d'évaluer la présence FFMJ sur ces événements de moindre ampleur.

Voilà pour le bilan du pôle salons, suivent le budget pour la saison écoulée (approximatif puisque Parthenay n'est pas encore passé) et un budget prévisionnel pour la saison suivante.

| POSTES | Engagement sur 2016/2017 | |
|--|--------------------------|----------------|
| | Crédit | Débit |
| Budget 2016-2017 | | |
| Festival du Jeu et du Jouet UGINE | | 26 € |
| Festival International du Jeu de Cannes + Japan Expo Sud | | 904 € |
| Paris est ludique | | 203 € |
| Japan Expo | | 82 € |
| Festival Ludique International de Parthenay | | 475 € |
| TOTAL Budget 2016-2017 | 0 € | 1 690 € |
| Résultat pour la saison 2016-2017 | -1 690 € | |

COMMISSION ARBITRAGE – RESPONSABLE : SVEN-HENDRIK GUTSCHE

Objectifs

Le but est d'uniformiser l'arbitrage en France ; c.a.d. quand un joueur joue un tournoi certifié FFMJ en France, il sait à quel niveau d'arbitrage il peut et il doit s'attendre.

Les 4 piliers :

1. La commission d'arbitrage avec un représentant de chaque Club
2. Rédaction, correction et adoption de règles traduites
3. Création d'un contingent d'arbitres formés, disponibles
4. Financement de l'arbitrage d'un tournoi

Etat de la Commission arbitrage

Seul deux clubs n'ont pas nommé de correspondant arbitrage. Pour la participation aux discussions nous ne sommes qu'une poignée ; nous vous encourageons à vous y investir d'avantage.

Le niveau de la discussion est très intéressant et à l'évidence, avec cette commission, nous créons de vrais spécialistes. La commission commence à rentrer dans les habitudes et les clubs vont trouver intérêt à y participer activement.

Etat des règles traduites

Un travail de qualité a été fourni par les clubs pour permettre d'éditer une première traduction des règles de Riichi et du MCR. Il a été organisé un vote électronique avec une participation au vote pour une traduction commentée de plus de 80% des licenciés. Le vote a été largement positif avec 68% de voix favorables. Les règles traduites et commentées en Français du Riichi et du MCR existent désormais et sont publiées sur le site de la FFMJ. Pour les deux règles une nouvelle version, avec les fautes de français corrigées, est en préparation.

Etat du contingent d'arbitres

Nous avons l'ambition de constituer un contingent d'arbitres labellisés FFMJ, permettant d'envoyer des arbitres FFMJ à tous les tournois organisés en France. Ceci aura l'avantage pour les clubs organisateur d'une compétition de les libérer de cette contrainte, car les joueurs locaux ont bien envie de jouer plutôt qu'arbitrer.

Côté Riichi un contingent de 6 arbitres est en place. Côté MCR seulement 3 arbitres participent à ce projet fédératif.

La formation par Skype déjà expérimentée montre beaucoup plus de flexibilité dans l'organisation de séminaires. Nous avons mis l'accent sur le côté « collaboratif » lors de la formation des arbitres.

Le test final est encore trop léger et mériterait d'être plus ambitieux.

Le financement de l'arbitrage d'un tournoi

La mise à disposition d'un arbitre par la FFMJ a un coût qui est à la fois supporté par le club mais aussi par la FFMJ. Une expérimentation de cette répartition a été mise en place et se réjouit d'une bonne acceptation chez les organisateurs de tournois de Riichi.

COMMISSION COMPETITIONS – RESPONSABLE : CYRILLE RAK

Attribution des tournois MERS

Il s'est agi essentiellement de réceptionner les dossiers montés par les clubs, de les examiner, avec les 4 autres membres du comité, demander des infos complémentaires et de donner une réponse. Un certain suivi est ensuite assuré (mise à jour des informations).

Il était prévu de nommer un rapporteur FFMJ pour chaque tournoi dans le but de s'assurer que le tournoi est conforme à ce qui a été annoncé. Ceci n'a pas été fait. L'objectif est de mettre cela en place pour 2018.

9 dossiers ont été reçus (3 RCR + 3 MCR en métropole, 3 MCR à la Réunion) et ont tous reçu une réponse favorable. Quelques joueurs m'ont parlé d'une volonté d'organiser des tournois RCR à la Réunion mais je n'ai rien reçu de concret pour le moment.

La procédure est en train d'être mise à jour en fin de saison. Ceci est rendu nécessaire par la réforme du système MERS.

Trophée pour les Championnats de France

La création de ces trophées n'a pas avancé. Le trophée réalisé par Chuuren Potos à l'occasion du Championnat de France RCR 2017 a été financé par la FFMJ.

Grands championnats

Avec l'attribution des MERS, c'est le point auquel j'ai également consacré beaucoup de temps.

2 Championnats d'Europe se sont déroulés cette saison et 2 championnats du Monde se profilent pour le début de la saison prochaine.

Il a fallu mettre à jour les procédures de sélection, assurer le suivi des sélections et obtenir des informations sur les tournois. Les contacts avec certains organisateurs ou l'EMA ont pu être laborieux et il a parfois été difficile d'obtenir des infos. La FFMJ et certains licenciés ont œuvré pour faire avancer les choses (initiatives au sein de l'EMA, clarification de situations obscures, aide aux organisateurs...)

Pour l'OEMC 2017 en particulier, la FFMJ s'est investie à maintes reprises afin d'assurer aux joueurs français (plus de 50 qualifiés) que le tournoi se déroulerait au mieux. Face aux silences de l'EMA et de l'organisateur portugais sur certains points fondamentaux (publication des quotas, redistribution de places, dates et horaires, prix d'inscription, nombre d'arbitres ...), la FFMJ a pris plusieurs initiatives, dont la décision d'envoyer 3 arbitres français (en lien avec l'organisateur). Nous avons par la suite adressé des demandes à l'EMA afin que ces problèmes ne se reproduisent pas lors des prochains grands championnats.

Participation française à ces championnats :

ERMC 2016 : 12 joueurs + 1 arbitre

OEMC 2017 : 54 joueurs + 3 arbitres

WRC 2017 : 8 joueurs (info au 22/08/2017)

WMC 2017 : une dizaine de joueurs ont manifesté un intérêt (pas de quotas)

Constitution des équipes pour les grands championnats

Après consultation et vote des clubs, il a été décidé que les joueurs sélectionnés pourraient constituer librement des équipes entre joueurs français.

Ceci s'est appliqué pour la première fois lors de l'OEMC 2017. Les joueurs sélectionnés ont a priori montré de l'intérêt pour cette nouvelle formule. Toutes les équipes ont été formées par les joueurs eux-mêmes, quelques noms d'équipes ont dû être décidés par moi (pas de nom donné par les joueurs).

Maillots FFMJ

Les joueurs sélectionnés pour l'ERMC 2016 ont reçu un maillot FFMJ personnalisé (nom brodé au dos).

Il était prévu de faire la même chose pour l'OEMC 2017 mais cela ne s'est pas concrétisé.

Réforme du système de classement MERS

L'essentiel du travail a été fait par Matthieu PFEIFFER après consultation d'un groupe de joueurs français intéressés par le sujet. Le Pôle Compétitions a suivi l'évolution du sujet et donné son aval pour les propositions faites par Matthieu. La position française pour le vote en AG de l'EMA a été décidée par le Comité Directeur de la FFMJ.

Le nouveau système entrera en vigueur au 1er janvier 2018. Des simulations de classement et des explications détaillées sont disponibles sur le site de l'EMA.

Tournois en ligne

Une équipe a représenté la FFMJ lors de l'IORMC 2016 (tournoi en ligne de riichi). Un petit tournoi qualificatif a été organisé entre français et les 4 meilleurs joueurs ont été sélectionnés.

Il est prévu de participer à l'édition 2017. Le format des tournois de qualification a été annoncé en fin de saison (plusieurs tournois qualificatifs avec des dates communes aux qualifications de l'Amérique du Nord).

C'est Simon Picard qui s'occupe de ce sujet.

| POSTES | Engagement sur 2016/2017 | |
|--|--------------------------|--------------|
| | Crédit | Débit |
| Budget 2016-2017 | | |
| Maillots FFMJ (ERMC 2016) | | 188 € |
| Trophée champion de France RCR 2017 | | 40 € |
| TOTAL Budget 2016-2017 | 0 € | 228 € |
| Résultat pour la saison 2016-2017 | -228 € | |

COMMISSION COMMUNICATION – RESPONSABLE : LAURENT CLAUDEL

Refonte graphique et contenu du site web

- Aspect graphique

L'aspect graphique été conservé dans l'ensemble, fond clair, couleurs dominantes (bleus / rouges / nuances de gris).

Au gré du temps, les visuels ont vocation à s'enrichir pour rendre l'ensemble moins lourd à la lecture.

La mise en page utilise Bootstrap, ce qui le rend bien plus compatible avec les différents supports et écrans, notamment les smartphones.

Le menu s'est vu simplifié, car l'ancienne arborescence ne permettait pas un accès très simple à l'ensemble des rubriques.

L'affichage est résolument tourné vers une parité de visibilité des règles RCR et MCR. Afin de rendre cette distinction plus aisée, 2 logos ont été créés représentant chacune de ces règles.

Le contenu RCR est contrôlé et corrigé par Simon PICARD.

Les Clubs bénéficient d'une page de synthèse avec l'ensemble des liens et contacts de chacun (j'attends cependant le retour de nombreux Clubs pour avoir une mise à jour complète).

- Articles

Il a été important de différencier plusieurs rubriques d'articles, afin de ne pas noyer l'information.

La publication chronologique tend à écraser les publications plus anciennes, et force est de constater qu'il y a chaque année plus de Clubs, plus de Salons, plus de Tournois, et que toutes ces informations se télescopent quelque peu.

Facebook

- Gestion de la page et contenus

Mise en ligne dans le fil d'actualité des événements d'importance (Tournois MERS / Salons importants / Championnats), soit 47 publications sur 11 mois, c'est-à-dire en moyenne 1 par semaine. C'est un rythme acceptable, l'excès de publication ayant une tendance à faire fuir les abonnés.

Le caractère chronologique du fil d'actualité tend cependant à écraser une information par une autre : on ne peut par conséquent pas être exhaustif sur cette page, ce rôle est dévolu au site Web.

Facebook est ainsi plus utilisé comme une invitation à se tourner sur le site Web, qui permet, lui, un tri des informations par type.

- Audience

Chaque actualité mise en ligne touche environ 500 personnes.

Actuellement l'on dénombre 478 abonnés à la page, et 492 mentions « j'aime ».

La portée des publications atteint jusqu'à 1,5k personnes - pic enregistré pour le MERS 2 de Strasbourg (résultats), grâce à l'intérêt porté par les joueurs étrangers.

J'invite chaque Club possédant une page Facebook à partager toute information qu'il jugera intéressante pour sa propre audience.

Tout comme le site Web, une information des adhérents et leur proposer de « liker » la page apparaît pertinente, sous forme annuelle afin de capter les nouveaux inscrits.

Forum

Jean-Louis BARBET est l'actuel responsable du Forum.

Les onglets et l'aspect du forum sont inchangés depuis sa création, tout en étant parfaitement fonctionnel et remplissant son rôle, on peut déplorer son aspect graphique « démodé » et surtout une activité faible de publication.

Partenariats

Un partenariat nous avait été proposé à l'automne 2016 par une agence publicitaire (BOGO+), afin que nos clubs soient référencés dans une opération de la marque FERRERO visant à offrir en retour d'achats alimentaires, diverses activités ludiques ou de loisir.

Les Clubs volontaires ont été amenés à remplir un formulaire les impliquant dans cette opération, ces informations ont été transmises par la FFMJ en Décembre 2016.

Les sollicitations ultérieures par mail sont restées lettres mortes plusieurs mois, l'opération devant se dérouler d'avril 2017 à avril 2018.

La remontée d'information émanant d'un Club a fait état de l'absence de l'activité Mah-jong parmi les propositions.

Après un long silence de l'agence publicitaire, cette dernière a finalement expliqué que FERRERO s'était désengagé auprès d'elle, avec pour conséquence une non finalisation des partenariats entrepris.

C'est un revers regrettable et indépendant de la FFMJ et du prestataire qui nous a démarché. Néanmoins nous nous sommes portés candidats pour d'éventuels partenariats avec d'autres marques, avec l'espoir de plus de succès.

Supports de communication

- T-shirts et Polos

La FFMJ se propose de servir d'intermédiaire pour la réalisation de supports vestimentaires personnalisés pour chaque club qui en fait la demande.

Une commission de 5% sur ces ventes est portée au crédit du budget de la commission communication.

- Banderoles et Kakemonos :

Sont mis à disposition des Clubs des supports marqués à l'image de la FFMJ pour les évènements compétitifs ou de représentation.

2 Banderoles ont été remises cette année (LB74, MMJC) et un Kakemono (N54). Il reste une demi-douzaine de ces items en stock (O.Boivin).

| POSTES | Engagement sur 2016/2017 | |
|--|--------------------------|-------------------|
| | Crédit | Débit |
| Budget 2016-2017 | | |
| FA-004-2016 - 1ère commande MES | 379,66 € | 361,61 € |
| FA-001-2017 - 1ère commande BFMJC | 230,24 € | 220,06 € |
| T-shirts offerts par le pôle compétitions | 187,95 € | 282,91 € |
| Commande de T-shirts / Polos par les adhérents | 91,00 € | |
| Stock | 9,58 € | |
| FA-002-2017 - 1ère commande FDO | 883,25 € | 841,16 € |
| Remboursement parution au J.O. EDJ | | 44,00 € |
| | | |
| TOTAL Budget 2016-2017 | 1 781,68 € | 1 749,74 € |
| | | |
| Résultat pour la saison 2016-2017 | 31,94 € | |

Assemblée Générale Ordinaire 2017

- Compte rendu -

Bilan financier de la saison 2016/2017

| POSTES | Budget voté en 2016 | | Engagement sur 2016/2017 | |
|--|---------------------|----------------|--------------------------|----------------|
| | Crédit | Débit | Crédit | Débit |
| Budget 2016-2017 | | | | |
| Cotisations | 5 900 € | | 6 130 € | |
| Assurance MAIF | | 1 300 € | | 1 362 € |
| Frais bancaires | | 120 € | | 114 € |
| Frais Bureau FFMJ | | 50 € | | 0 € |
| Commission Informatique | | 200 € | | 148 € |
| Commission Salons | | 1 700 € | | 1 690 € |
| Commission Arbitrage | | 500 € | | 75 € |
| Commission Compétitions | | 700 € | | 228 € |
| Commission Communication | 20 € | 1 400 € | 1 781 € | 1 749 € |
| Intérêts | 50 € | | 53 € | |
| Crédits non budgétés | | | 0 € | |
| Débets non budgétés (Arbitrage OEMC) | | | | 827 € |
| TOTAL Budget 2016-2017 | 5 970 € | 5 970 € | 7 964 € | 6 193 € |
| Résultat pour la saison 2016-2017 | | | 1 771 € | |
| Bilan de la saison | | | | |
| Report saison 2015-2016 | 7 299 € | 120 € | 7 179 € | |
| Saison 2016-2017 | | | 1 771 € | |
| Solde intermédiaire | | | 8 950 € | |
| Décomposition des fonds | | | | |
| Fond sur livret A | 6 927 € | | 6 980 € | |
| Compte courant | 372 € | | 1 970 € | |
| TOTAL | 7 299 € | | 8 950 € | |

Tous les présidents de Club ont voté POUR le bilan financier 2016-2017, soit à l'unanimité.

La majorité simple de 213 voix étant acquise le bilan financier 2016-2017 est validé.



Assemblée Générale Ordinaire 2017

- Compte rendu -

Programmes 2017-2018 des projets des différentes commissions

En préambule à la présentation des projets pour la saison 2017-2018, Olivier BOIVIN rappelle que lors de l'assemblée Générale Extraordinaire préalable à l'Assemblée Générale Ordinaire, deux nouvelles commissions ont été créées ; En tant que Président de la FFMJ, conformément à l'Article 7 des statuts, il nomme :
Eric DESBENOIT responsable de la commission Informatique
Thierry CLAUDEL responsable de la commission Développement

PROGRAMME DE LA COMMISSION INFORMATIQUE – RESPONSABLE : ERIC DESBENOIT

Projet de création d'outil de gestion des licences, afin que les présidents de club puissent déclarer leurs nouveaux adhérents directement sur le site de la FFMJ, ceci évitant le va-et-vient de fichier Excel à mettre à jour. Cet outil permettrait également un contrôle plus aisé des inscriptions aux tournois MERS français. L'outil publierait automatiquement le décompte mensuel.

Budget alloué à ce projet : 0 €

Projet de création de « livres d'or » en ligne, prise de contacts sur les salons par le pôle salon, exploités ensuite par le pôle développement. Ceci afin de garder un lien avec les personnes rencontrées, surtout si celles-ci jouent déjà entre amis, en ludothèque ou dans le cercle familial.

Budget alloué à ce projet : 0 €

Gestion des évolutions des outils de tournoi.

Maintien des hébergements du site web, maintenance de l'architecture du système d'information et montées de versions nécessaires.

La migration définitive vers un support de PHP 7 est prévue à l'automne, afin de laisser suffisamment de temps pour récupérer les articles pertinents de la période 2004-2016, ainsi que les photos.

Budget alloué à ce poste : 150 €

Budget Total demandé : 150 €

PROGRAMME DE LA COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL – RESPONSABLE : SIMON PICARD

Salons

L'année prochaine devrait être similaire pour les gros salons, avec si possible un peu plus de budget pour s'assurer en particulier que la Japan expo sud et Cannes soient assez fournis en bénévoles car les dates sont proches tous les ans.

Pour les événements plus petits, je compte donc essayer de mettre plus en avant le rôle de soutien (en conseil ou financier) du pôle Salons auprès des présidents de club, même si bien sûr ils ne sont obligés de rien.

Initiations

Proposer aux clubs et bénévoles qui le souhaitent d'échanger autour des initiations, afin de partager les techniques qui permettent de bien expliquer et d'encourager les visiteurs à poursuivre l'expérience. Je parle bien d'échange et pas de formation dans la mesure où il ne s'agit pas de donner une formule clé en main mais d'aider chacun à trouver une méthode qui lui corresponde et fonctionne. Ça pourrait se faire à distance, bien sûr, et ne serait ni obligatoire ni contraignant.

Vente de jeux

Vendre quelques jeux de mah-jong sur les salons afin d'encourager les visiteurs à continuer de jouer. C'est une demande qui revient très souvent. Comme il est très compliqué pour la FFMJ d'avoir un stock et de le transporter, l'idée serait de trouver un partenaire local pour les salons concernés. Il faudra clarifier le côté légal, le paiement de taxes... mais je n'ai pas envie de me lancer dans ces détails avant d'avoir un accord de principe de la FFMJ.

À noter que la FFMJ ne pourrait pas tirer de profit de cette activité de vente puisque les festivals n'acceptent ce principe de vente que lorsqu'il s'agit d'un service rendu aux visiteurs, sous peine de payer des frais très élevés.

Indemnités kilométriques

J'aimerais proposer des indemnités kilométriques à 0,25 €/km qui couvriraient mieux l'entretien/assurance de la voiture dans les cas où les participants ont fait des efforts d'économie : trois personnes dans la voiture, voiture utilisée pour transporter du matériel, distance courte, à concurrence avec le prix du billet de train pour un trajet équivalent. Ce tarif reste inférieur à ce qui se pratique généralement en entreprise et permettrait aux bénévoles les plus démunis (qui sont justement ceux qui ont le plus de temps disponible pour la FFMJ) de ne pas hésiter à participer à un salon pour des raisons financières.

Budget prévisionnel

Concernant le budget du pôle Salons je souhaiterais l'augmenter pour l'année prochaine pour deux aspects :

- assurer la tenue du festival de Cannes dans de bonnes conditions : même si il n'y a pas de club local et que les retombées à court terme sont limitées, c'est le plus gros salon de France et le deuxième d'Europe et donc une vitrine incontournable pour le mah-jong si on n'y pense pas dans une logique comptable d'adhérents gagnés.
- pouvoir proposer à de petits événements un peu plus qu'un simple défraiement des frais de transport : matériel pour la décoration du stand (en plus de ce que fournit déjà la FFMJ), supports de communication, budget pour un petit buffet snacks. Ça ne changera pas fondamentalement la qualité ou la quantité des animations mah-jong, mais ça pourra aider à faire se sentir les clubs plus à l'aise, à fidéliser les bénévoles pour pérenniser ce genre d'événements, en bref à renforcer la dynamique de promotion du mah-jong.

Budget alloué à ce poste :

- Festival International du Jeu de Cannes : 1200 € (+300 €)
- Paris est ludique : 200 € (même ordre de grandeur)
- Japan Expo : 100 € (même ordre de grandeur)
- FLIP Parthenay : 500 € (même ordre de grandeur)
- Petits salons : 200 € (poste de dépense créé)

Budget Total demandé : 2200 €

PROGRAMME DE LA COMMISSION ARBITRAGE – RESPONSABLE : SVEN-HENDRIK GUTSCHE

Objectifs

Le but est de professionnaliser et d'uniformiser l'arbitrage en France ; Le développement du nombre de joueurs et du nombre de compétitions rendent nécessaires ces évolutions.

Les 4 leviers en sont :

1. La commission d'arbitrage avec un représentant de chaque Club
2. Rédaction, correction et adoption de règles traduites du Greenbook
3. Création d'un contingent d'arbitres formés, disponibles
4. Financement de l'arbitrage d'un tournoi

La Commission arbitrage

La commission Arbitrage, réunissant tous les clubs via un correspondant, a mis en place un Forum de discussion dont l'objectif est de partager sur l'application des règles officielles ainsi que leur interprétation. Ce forum s'essouffle actuellement pour deux raisons : la première est que de nombreux points ont été débattus et la deuxième est qu'il n'y a pas de concrétisation des échanges.

D'où deux projets :

1. créer un recueil d'interprétation des règles visant à uniformiser la prise de décision des arbitres autour de situations rencontrées en tournoi.
2. ouvrir à tous les joueurs de mahjong, un espace d'échange sur les règles, afin d'apporter des réponses rapides, permettant ainsi d'alimenter le travail de la commission.

Se doter d'une version française aboutie des règles en MCR

Même si une Version 9 est publiée sur le site, elle loin de faire l'unanimité au sein des présidents de club.

Une version 10 devrait voir rapidement le jour.

En parallèle, un travail doit être lancé à partir de cette version au sein du Forum arbitrage pour d'une part aboutir sur une traduction validée à une quasi majorité (l'unanimité serait parfait !) et d'autre part à rédiger le recueil à destination des arbitres.

Contingent d'arbitres officiels FFMJ

Nous avons l'ambition de constituer un contingent d'arbitres labellisés FFMJ, permettant d'envoyer des arbitres FFMJ à tous les tournois organisés en France.

Le sens "officiel" signifie que ces arbitres ont participé à une formation d'arbitrage finalisée par un test écrit et qu'ils pratiquent régulièrement l'arbitrage au niveau national.

La création d'un passeport individuel d'arbitrage FFMJ trace l'historique de la formation ainsi que l'expérience acquise. Ainsi, la FFMJ sera en capacité de proposer à chaque organisation de tournoi un ou des arbitres adaptés au niveau du tournoi, y compris au niveau international comme ce fut le cas lors de l'OEMC2017 à Porto.

Le travail entrepris sur le passeport arbitrage doit être finalisé.

Nous ambitionnons d'avoir un contingent minimal de 10 arbitres en MCR et 6 arbitres en Riichi.

Des formations nationales via Skype se tiendront chaque semestre. Les prochaines sessions pour l'année 2017-2018 sont :

| Riichi | MCR |
|------------------|-----------------|
| 27 novembre 2017 | 30 octobre 2017 |
| 19 mars 2018 | 19 février 2018 |

Le financement de l'arbitrage d'un tournoi

La mise à disposition d'un arbitre par la FFMJ a un coût qui est à la fois supporté par le club mais aussi par la FFMJ. Une expérimentation de cette répartition a été mise en place ;

En 2018, nous souhaitons finaliser les règles de mise à disposition d'un arbitre officiel FFMJ, notamment la répartition financière entre le club et la FFMJ, prenant en compte les caractéristiques du tournoi : nombre de journées, nombre de participants, niveau de compétition...

L'évaluation du budget nécessaire est difficile à ce stade.

PROGRAMME DE LA COMMISSION COMPETITION – RESPONSABLE : CYRILLE RAK

Attribution des tournois MERS

Il est prévu d'agir dans la continuité et de continuer la procédure qui existe déjà avec quelques mises à jour suite à l'expérience de la saison passée et à la réforme du système MERS.

Les clubs pourront déposer leurs dossiers entre le 15 et le 30 septembre pour la première session de candidatures.

Championnat de France

La réforme MERS nous oblige à revoir la manière d'attribuer les Championnats de France. Cette réforme étant entérinée relativement tard dans la saison (fin mai), il est important de prendre rapidement une décision pour 2018.

Suivant l'alternance qui existe depuis plusieurs années, les championnats de France 2018 auront lieu en métropole. Lors du dépôt d'un dossier pour demander l'attribution d'un tournoi MERS, les clubs pourront demander à avoir le label Championnat de France.

Début décembre 2017, la commission de certification attribuera les championnats de France 2018 en choisissant parmi les différents dossiers reçus.

Si un championnat n'est pas attribué à cette date, par la suite la commission de certification attribuera le championnat au premier dossier jugé satisfaisant.

Les critères examinés par la commission de certification (par exemple le nombre rounds, la capacité d'accueil...) seront communiqués aux clubs en début de saison.

Une règle claire pour l'attribution des Championnats de France suivants sera établie en cours de saison et soumise au vote des présidents de club.

Champion de France

Je propose qu'à partir de la saison 2017-2018 l'inscription au Championnat de France du tenant du titre (dans la règle concernée) soit prise en charge par la FFMJ.

Budget prévisionnel alloué à ce projet : 100€ (50€ par inscription)

Les joueurs ayant gagné un titre de Champion de France dans leur carrière pourront avoir une étoile brodée sur leur maillot FFMJ nominatif. Des réflexions sont en cours sur ce sujet, l'objectif est de finaliser en cours de saison.

Grands championnats

Deux championnats du monde auront lieu en début de saison.

WRC 2017 (riichi) : gestion de la sélection, suivi des quotas et redistributions EMA et transmission d'infos.

WMC 2017 (MCR) : transmission d'infos (pas de quotas)

Un maillot FFMJ sera offert à chaque joueur sélectionné. Cela concerne 8 joueurs pour le WRC et 3 à 10 joueurs pour le WMC.

Budget prévisionnel alloué à ce projet : 360€ (confection des maillots + éventuels frais de livraison)

Classement MERS

Lors du travail mené la saison passée pour réformer le système de classement européen, certaines idées ont vu le jour (par exemple récompense pour le joueur de l'année, mise en place d'un système de ceintures en lien avec les performances des joueurs...). Le groupe de travail constitué au niveau européen va donc continuer à être actif et vous pouvez nous soumettre vos suggestions.

Coupe des clubs

Un travail a été initié avec Free Dragons pour mettre en place une première édition d'une compétition MCR entre clubs en 2018. Cette compétition se déroulerait sur un weekend unique à Mulhouse. Les modalités sont en cours de discussion. Davantage d'informations seront fournies aux clubs lorsque le projet sera plus avancé.
Budget prévisionnel alloué à ce projet : 300€ (pour financer les lots de cette compétition)

Tournois en ligne

Il est déjà prévu qu'une équipe représente la FFMJ lors de l'IORMC 2017 (tournoi en ligne de riichi). Les tournois qualificatifs auront lieu en septembre 2017.
C'est Simon Picard qui s'occupe de ce sujet.

Autres tournois en ligne

Il est possible de participer à d'autres tournois que l'IORMC. Il est même possible de s'associer à des plateformes de jeu en ligne pour créer une compétition propre à la FFMJ.
Si des personnes veulent se mobiliser sur le sujet elles sont invitées à me contacter. Je ne pourrai assurer que le suivi.

Trophée pour les Championnats de France

Le projet consistant à créer un trophée officiel de la FFMJ pour récompenser les champions de France est évoqué depuis plusieurs saisons mais n'a pas connu d'avancée concrète. Si des personnes souhaitent s'investir sur ce sujet, on pourra y travailler afin de le mettre en place pour 2018-2019.

En attendant qu'un trophée officiel FFMJ soit éventuellement créé, je propose de donner un budget à l'organisateur du Championnat de France pour réaliser un trophée.
Budget prévisionnel alloué à ce projet : 150€ (75€ par trophée)

Création d'un kit compétition FFMJ

Différents clubs ont développé leurs propres supports (mémo de poche, aide au comptage...). L'idée est de s'inspirer de ce qui existe déjà pour créer des documents aux couleurs de la FFMJ qui pourront être utilisés librement par chacun.

Je peux diriger le travail pour le MCR mais pas pour le RCR. Il faut également quelqu'un qui s'occupe de la mise en forme des documents.

Newsletter compétition

De nombreuses compétitions ont lieu en France et elles sont plus ou moins mises en valeur.
L'idée serait que chaque club envoie des photos de son tournoi et un petit article relatant ce qui s'est passé lors du tournoi. De la même façon, les clubs informent le pôle compétition des tournois à venir pour que le calendrier soit à jour.
Pour ceux qui ne veulent pas rédiger un article, on peut imaginer un formulaire type (lieu, date, règle, nb de joueurs...).

Ce travail doit se faire en collaboration avec les autres pôles de la FFMJ.

Concernant la partie compétition, je peux me charger de collecter les infos mais j'ai besoin de personnes pour deux points importants à régler :

- Prendre les précautions nécessaires pour pouvoir publier les photos prises lors des tournois.
- Mettre la newsletter en forme

Budget Total demandé : 910 €

PROGRAMME DE LA COMMISSION IMAGE ET COMMUNICATION – RESPONSABLE : LAURENT CLAUDEL

Site Web

La partie « Articles » est toujours en développement, afin d'avoir un outil simple mais suffisamment performant pour autoriser la publication par plusieurs rédacteurs.

La partie « Mahgazine » a vocation à devenir le cœur informatif de la FFMJ et des Clubs. Il est envisagé pour cela de séparer les informations par onglets : Compétition MERS / amicale, RCR / MCR, Salons, Animations des Clubs...

Vu la multiplication des sources d'information, une personne seule ne peut prétendre à chercher et trouver les éléments émanant de chaque club. Aussi, et ce sera l'objet du point 3, une proposition de désignation de « pigistes » au sein des Clubs, ou par Région, permettrait une remontée plus systématique des évènements locaux, sans avoir à les centraliser.

Modernisation du Forum

Modernisation du forum : aspect visuel, simplification des onglets, adjonction d'images permettant de discuter des mains sans avoir à taper trop de texte.

L'objectif principal est de faire vivre ce forum et d'inciter à y passer régulièrement (hebdomadairement) par le biais de discussions MCR/RCR de stratégie, d'exemples de comptage, de défense...

Interaction clubs-FFMJ.

Il est souhaitable que la communication n'aille pas que dans le sens FFMJ-> Clubs. Le flux d'information des Clubs vers la Fédération doit logiquement être majoritaire, et être orienté sur le ou les différents supports médias FFMJ.

A cette fin, proposition de « pigistes » dans les Clubs pour relayer leurs activités ou les publier directement via les outils à disposition (Articles du site FFMJ, Forum).

Nouveaux outils de communication

Dans le cadre de possibles parties « en ligne » sur des plateformes comme Mahjong Time, la souscription d'un abonnement annuel à un serveur audio comme TeamSpeak permettrait d'organiser des parties moins impersonnelles entre joueurs francophones.

Ce service qui serait à la charge de la Fédération, permettrait également aux Clubs de l'utiliser à des fins d'AG en ligne, de discussion ou toute autre activité en ligne nécessitant de connecter plus de 10 personnes (limite de Skype par exemple).

Exemple :

24 places de discussion (6 tables simultanées potentielles) sur 12 mois = 65.52 €

Proposition de sondage pour connaître le nombre de joueurs intéressés.

Ouverture d'un Compte YOUTUBE et FLICKR pour stocker respectivement vidéos et photographies.

Budget alloué à ce projet : 66 €

Budget total demandé : 66 €

PROGRAMME DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT – RESPONSABLE : THIERRY CLAUDEL

Création de Club – idée de Simon Picard (commission salon)

Suite à la prise de contact lors de salons, on pourrait mettre en place un système de parrainage, où un club déjà existant apporte son soutien à un club qui se crée : comment trouver de nouveaux joueurs, un local, etc. Ça serait complémentaire du kit création disponible sur le site FFMJ et qui couvre déjà les aspects administratifs, et permettrait de mettre en confiance des joueurs qui auraient peur d'entreprendre une démarche qui peut être perçue comme complexe.

Exploitation des contacts via les réseaux sociaux – idée de Laurent Claudel (ex-commission communication)

Les contacts via les réseaux sociaux et les prospections Web nous amène à découvrir chaque année de nouveaux Club ou Association pratiquant le Mah-Jong.

Ces Clubs sont en cours de réflexion ou de process d'adhésion à la FFMJ.

Promotion d'évènements non compétitifs

Si un évènement de type rencontre pour échanger autour du jeu sans qu'il ne s'agisse d'une compétition (type Au Tour de la Tuile), ou d'un format type séminaire de stratégie venait à s'organiser, nous pourrions accorder une dépense exceptionnelle pour financer une partie du projet.

Budget exceptionnel demandé : 910 € (budget identique à celui du pôle compétition).

Newsletter

Le public d'une newsletter est intéressant puisque c'est le seul média permettant d'atteindre 100% des adhérents sans avoir à être relayé par les Présidents.

Cette Newsletter est un support sollicité par l'ensemble des pôles, afin de diffuser passivement les informations.

Compte tenu des différents besoins (Compétitions, Résultats, Informations FFMJ, etc...) plusieurs personnes pourraient être amenées à gérer cette Newsletter.

Banderoles - Kakémonos

Il est prévu l'envoi de 2 nouvelles banderoles (AMA, BMJ).

Le stock étant encore suffisant, il n'est pas prévu de refaire faire des banderoles et des kakémonos cette saison.

Budget alloué à ce poste : 50 € (frais de port)

T-shirts / Polos

De nouvelles commandes sont attendues.

Crédit attendu sur ce poste : 40 €

Création de nouveaux Goodies

De nouveaux goodies (badges) pourraient voir le jour cette saison. Ils pourraient facilement être proposé à la vente lors des salons le permettant. Comme pour les textiles, un léger bénéfice est attendu.

Crédit attendu sur ce poste : 40 €

Gestion des affiliations de nouveaux clubs

Nous espérons avoir le plaisir d'accueillir 2 nouveaux clubs cette saison. Comme de coutume depuis 01/09/2012, nous leur offrirons l'inscription au journal officiel.

Budget alloué à ce poste : 88 €

Licence « loisir »

Comme annoncé lors de l'AG précédente, nous essaieront de travailler sur le projet de licence « loisir ».

Budget Total demandé (dont 910 € en budget exceptionnel) : 968 €

Budget financier prévisionnel pour la saison 2017-2018

| POSTES | Budget prévisionnel 2017/2018 | |
|--|-------------------------------|---------------|
| | Crédit | Débit |
| Budget 2017-2018 | | |
| Cotisations | 6 000 € | |
| Assurance MAIF | | 1 400 € |
| Frais bancaires | | 140 € |
| Frais Bureau FFMJ | | 50 € |
| Commission Informatique | | 150 € |
| Commission Evènementiel | | 2 200 € |
| Commission Arbitrage | | 1 081 € |
| Commission Compétitions | | 910 € |
| Commission Image & Communication | | 66 € |
| Commission Développement | 80 € | 138 € |
| Intérêts | 55 € | |
| TOTAL Budget 2017-2018 | 6 135 € | 6135 € |
| Crédit exceptionnel | 0 € | |
| Débit exceptionnel (ATT) | | 910 € |
| Résultat pour la saison 2017-2018 | - 910 € | |

La présentation du budget bien qu'équilibré a suscité des questions notamment sur les 1081 € de la commission arbitrage qui n'a pas justifié une telle demande.

Le Président en convient mais précise que c'est cette commission qui constitue le terme de bouclage de ce budget à l'équilibre. Le défraiement des arbitres FFMJ lors des compétitions aura un coût qui peut être de cet ordre de grandeur.

Ont voté CONTRE : Cédric AGUERRE, pour FDO & EDJ, soit 55 voix
 Se sont ABSTENUS : Martial REGNAULT, pour Vent d'Est, soit 65 voix
 Matthieu PFEIFFER, pour MMSP, TNT & MES, soit 84 voix
 Ont voté POUR : Les autres clubs, soit 220 voix

La majorité simple de 213 voix étant acquise, le budget prévisionnel pour la saison 2017-2018 est adopté.

Discussions abordées

PRESENTATION DE LA M.I.L. ET DE SES ACTIVITES

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande du club Magic Mahjong Social Pung.

En tant que champion d'Europe en titre, Matthieu Pfeiffer a été invité en Chine afin de participer à un tournoi M.I.L.. Il a également été invité à assister à une réunion du comité directeur de la M.I.L. en tant qu'observateur. Suite à cette observation, il demande au Comité Directeur de la FFMJ le 02 août 2017 d'ajouter une présentation de la M.I.L. à l'ordre du jour de la FFMJ.

Il a donc rédigé une présentation de la M.I.L. et de ses activités et l'a transmise par mail à l'ensemble des présidents de club le 16 août 2017. En plus de cette présentation, un entretien avec Tina Christensen ex-présidente de l'EMA, est joint au mail. Ces 2 documents constituent les annexes 1 et 2.

Il a également réalisé un sondage en ligne afin de recueillir l'avis des autres présidents de clubs sur certains points. Les résultats de ce sondage sont exposés (et joints à ce C.R. en tant qu'annexe 3) par Matthieu et ils sont discutés par l'ensemble de l'assemblée.

A l'issue des échanges, l'adhésion à la MIL de la FFMJ ne revêt pas un caractère d'urgence. Qu'une telle adhésion doit passer par un vote des présidents de clubs, soit lors de la prochaine AGO, soit via le vote électronique inscrit dans les nouveaux statuts validés en AGE.

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus et après avoir procédé aux votes, la séance est levée à 2 heures de Varangéville (4h00 heure de la Réunion).

Olivier Boivin
Président de la FFMJ



Jean-Louis Barbet
Secrétaire de la FFMJ

